

VOTRE FACTURE DU 10/06/24 N° 513 763 069 071



Vos factures sont émises tous les deux mois. Cette facture est basée sur des index télé-relevés par les Distributeurs grâce aux compteurs communicants en Gaz et en Électricité.

ZISUBILL5137630690710210375233

Référence client : 210 375 233

Numéro Compte de Contrat : 504 293 111

Lieu de consommation :

50, RUE DES TOURNELLES
77170 BRIE COMTE ROBERT

Détail de votre contrat en p.4

MR ET MME DOS SANTOS GABRIEL ET MAGALI
50 RUE DES TOURNELLES
77170 BRIE COMTE ROBERT

Gaz naturel du 06/04 au 05/06/24

908 kWh - Cette consommation repose sur les index réels transmis par le compteur communicant.

Électricité du 10/04 au 09/06/24

629 kWh - Cette consommation repose sur les index réels transmis par le compteur communicant.

Facture TTC (échéance au 24/06/24)

Dont Total hors TVA (272,05 €)
Dont Total TVA (45,42 €)

+ 148,79 €

+ 168,68 €

= 317,47 €

Montant Total TTC (A REGLER AVANT LE 24/06/24)

317,47 €



Prochaine facture
autour du 07 août 2024

Télé-relevé Gaz
autour du 07 de chaque mois

Télé-relevé Électricité
autour du 08 de chaque mois
(Détail p.4)

VOTRE MODE DE PAIEMENT

Pensez à payer cette facture.
Retrouvez les différents modes de paiement p.4.

Merci de tenir compte des délais postaux (jusqu'à 6 jours) pour l'envoi de votre règlement.

Vous souhaitez anticiper vos paiements et équilibrer votre budget ?

Grâce à la mensualisation, vous pouvez régler chaque mois le même montant par prélèvement automatique défini à partir d'une estimation de votre consommation. Puis vous recevrez votre facture annuelle qui mentionne le montant total dû pour la période échue.

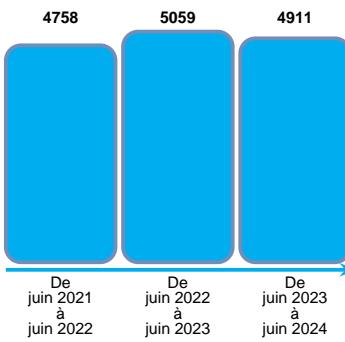
D'après votre consommation, vos mensualités seraient de 197 € par mois (Service gratuit - rendez-vous sur votre espace particuliers.engie.fr et pour plus de détails voir article Mensualisation de vos CGV).

Pour vous repérer et mieux gérer

L'évolution de votre consommation Gaz (en kWh):



L'évolution de votre consommation Électricité (en kWh):



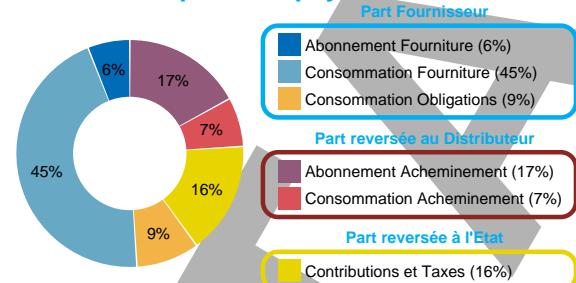
GAZ

ELEC.

Les événements Gaz sur votre période facturée

→ Votre consommation repose sur les index télé-relevés par le compteur communicant.

Pour aller plus loin :
<https://particuliers.Engie.fr/espace-client/prive/mes-factures.html>

Ce que vous payez en Gaz**GAZ NATUREL**

	Ancien Index	Nouvel Index	Déférence en m ³	Coeff conv ⁽¹⁾	Conso kWh	Prix kWh HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA en %
Abonnement Fourniture du 08/06 au 07/08/24 sur la base de 4,24€ HT par mois ⁽²⁾							8,62	5,5
Abonnement Acheminement du 08/06 au 07/08/24 sur la base de 11,46€ HT par mois ⁽²⁾							23,30	5,5
Total Abonnement							31,92	
Consommation Fourniture du 06/04 au 05/06/24 compteur n° 249	1391 télé-relevé	1473 télé-relevé	82	11,08	908	0,06230	56,568	20,0
Consommation Acheminement du 06/04 au 05/06/24 compteur n° 249	1391 télé-relevé	1473 télé-relevé	82	11,08	908	0,00893	8,108	20,0
Consommation Obligations⁽³⁾ du 06/04 au 05/06/24					908	0,01247	11,323	20,0
Total Consommation							76,00	
Contributions et taxes liées à l'énergie⁽⁴⁾ Contribution Tarifaire Acheminement Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel					908	0,01637	5,77	5,5
Total Contributions et taxes							14,86	20,0
							20,63	

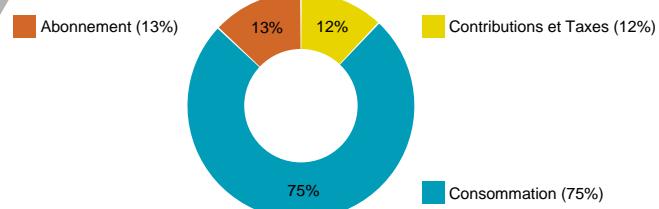
TOTAL GAZ NATUREL TTC

148,79 €

Les événements Electricité sur votre période facturée

→ Votre consommation repose sur les index télé-relevés par le compteur communicant.

Pour aller plus loin :
<https://particuliers.Engie.fr/espace-client/prive/mes-factures.html>

Ce que vous payez en Electricité**ELECTRICITE**

	Ancien Index	Nouvel Index	Conso kWh	Prix kWh HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA en %
Abonnement Abonnement du 08/06 au 07/08/24 sur la base de 10,17€ HT par mois ⁽²⁾					20,68	5,5
Total Abonnement					20,68	
Consommation du 10/04 au 09/06/24 compteur n° 691	16635 télé-relevé	17264 télé-relevé	629	0,16851	105,993	20,0
Total Consommation					105,99	
Contributions et taxes liées à l'énergie⁽⁴⁾ Contribution Tarifaire Acheminement					3,62	5,5

ELECTRICITE	Ancien Index	Nouvel Index	Conso kWh	Prix kWh HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA en %
Contribution au service public de l'Electricité			629	0,0210000	13,21	20,0
Total Contributions et taxes					16,83	

TOTAL ELECTRICITE TTC	168,68 €
Dont 24,51 EUR HT reversés à votre Distributeur au titre de l'acheminement de l'Electricité	

TOTAL DE VOTRE FACTURE	Montant hors TVA en euros	Montant TVA au taux de 5,5%	Montant TVA au taux de 20,0%	Total TTC en euros
	272,05	3,41	42,01	317,47 €

Vos Contacts Utiles

Votre Service Clients Engie

- Accédez à votre espace client 24h/24 - 7j/7 particuliers.engie.fr
- Accédez depuis votre application mobile
- Du lundi au samedi : 8H-20H
N°Cristal 0 969 324 324
APPEL NON SURTAXÉ
- ENGIE, TSA 87494, 76934 ROUEN CEDEX 09

Urgence Dépannage 24h/24

- Urgence sécurité Gaz GRDF
0 800 473 333 Service & appel gratuits
- Accueil Dépannage Electricité Enedis
N°Cristal 0 972 675 077
APPEL NON SURTAXÉ

Chèque Énergie

Enregistrez votre Chèque Énergie sur chequeenergie.gouv.fr
Ou envoyez le à ENGIE TSA 10 016
78924 YVELINES CEDEX 9 (référence client au dos du chèque)

Vos services gratuits à activer

- La Facture en Ligne** : Vos factures sont disponibles 5 ans sur votre Espace Client. Vous pouvez les consulter et les télécharger à tout moment.
- La Mensualisation** : Pour gagner en sérénité, laissez votre budget énergie sur l'année grâce à un étalement de vos paiements.

Vos services gratuits actifs

- Espace client

Règlement par TIP SEPA

Décompte à conserver

Bénéficiaire ENGIE

Payeur DOS SANTOS Gabriel et Magali



TREGW0004007504293110003174740
001515004183 18007504293111513763069071925151 31747

Montant en euros
31747

IBAN : JOIGNEZ UN RIB MERCI
ICS : FR03SYM002381
RUM : TIP00151500750429311151376306907100

DOS SANTOS Gabriel et Magali
50 RUE DES TOURNELLES
77170 BRIE COMTE ROBERT

Montant : 317,47 €

Date et Lieu

Signature

TIP SEPA

En cas de modification joindre un relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne.

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez ENGIE à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de ENGIE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

002103752339 DOS SANTOS

001515004183 18007504293111513763069071925151 31747



Vos prochaines échéances

Télé-relevé Gaz autour du
07 de chaque mois

Prochaine facture autour
du **07 août 2024**

Pour votre prochaine facture, les compteurs
communicants Gaz et Électricité seront télé-relevés.
Vous avez ainsi la garantie d'être facturé au plus près de
vos consommations réelles.

Télé-relevé Electricité autour du
08 de chaque mois



Votre contrat d'énergie avec Engie

Gaz Référence 1 an
(Entre 4 000 et 29 999 kWh par an)

Date d'effet : 01/12/23 - Date d'échéance : 30/11/24
Consommation Annuelle de Référence en kWh (CAR) : 11672
Compteur Gazpar communicant
Point de comptage et d'estimation : 22141678681760



Elec Classique 1 an

Date d'effet : 01/04/24 - Date d'échéance : 31/03/25
Puissance souscrite : 6 kVA
Compteur Linky communicant
Point de livraison : 22141533963916

Faites des économies d'énergie en maîtrisant votre consommation



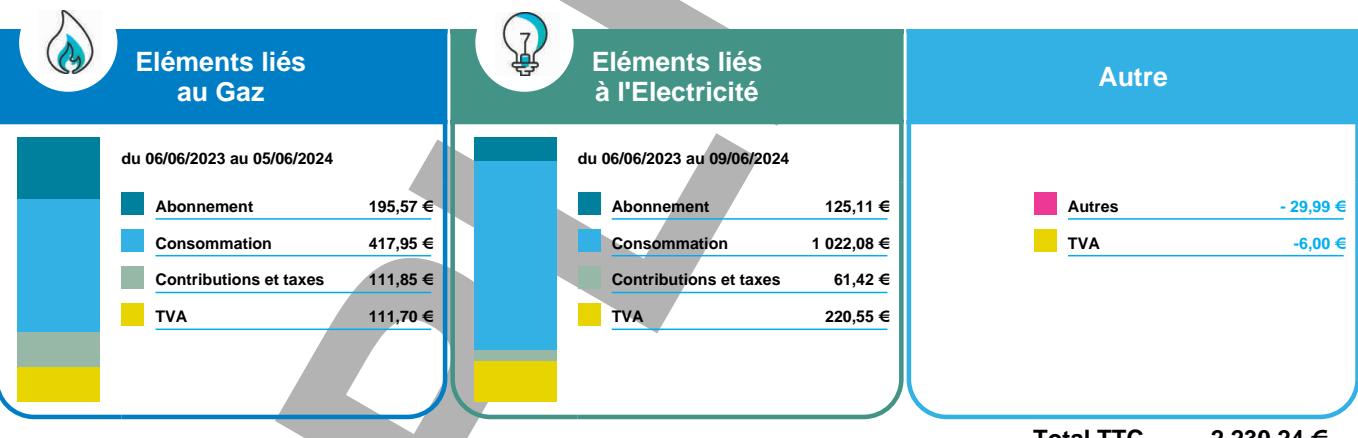
Suivez votre consommation au plus près sur votre
Espace Client avec **Ma conso**
(inclus dans votre offre)



Vous vous absentez en hiver ? Evitez de couper
complètement le chauffage, le froid pouvant endommager
le circuit. Pensez à activer le mode « hors gel » de la
chaudière, ou à régler le thermostat au minimum.

Avec la Facture en Ligne : consultez, téléchargez et imprimez vos factures en ligne depuis votre espace client, pendant cinq ans après
leur édition. Un e-mail vous prévient de la mise à disposition de chaque nouvelle facture.

Récapitulatif des montants facturés sur la dernière année



Comment payer cette facture ?

- ➡ Par e-TIP : depuis votre espace client internet particuliers.engie.fr ou en flashant le code ci-dessous
- ➡ Par carte bancaire : depuis votre espace client internet particuliers.engie.fr ou en flashant le code ci-dessous
ou par téléphone au 0 969 324 324 (appel non surtaxé)
- ➡ Par TIP : détachez le coupon TIP au recto de cette page et adressez-le daté et signé à l'adresse indiquée.
Si la mention "joindre un RIB ou un RIP" y est portée ou si vos coordonnées bancaires, postales ou d'épargne ont
changé, veuillez joindre au coupon TIP le Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Epargne correspondant.
- ➡ Par chèque : détachez le coupon TIP au recto de cette page et joignez votre chèque établi à l'ordre d'ENGIE.
- ➡ En espèces : en vous rendant dans un bureau de poste muni(e) de votre facture.

Pour vos prochaines factures, nous vous conseillons :

- La Mensualisation : vous payez mensuellement une somme fixe.
- Le Prélèvement automatique : il est réalisé à la date limite de paiement de votre facture.

Pour activer ces services rendez-vous sur votre espace client internet particuliers.engie.fr

PAIEMENT



FLASHEZ CE CODE

Ce texte définit les termes techniques et vous assure que les éléments de la facture sont bien compréhensibles.

⁽¹⁾ Coefficient de conversion : à quoi sert-il ?

Le compteur mesure le volume de gaz naturel (en m³) qui vous a été livré. Cependant l'énergie contenue dans 1m³ de gaz naturel varie en fonction de la composition du gaz naturel et de l'altitude de votre commune. Il est fourni par le Distributeur et permet de calculer le nombre de kWh (ou une valeur approchée) comme suit : Nombre de m³ x coefficient de conversion = nombre de kWh. Il peut être calculé par le Fournisseur pour les consommations intermédiaires, en cas de répartition des consommations par période due à changement de prix au cours de la période de facturation, sur la base des informations communiquées par le Distributeur pour cette période.

⁽²⁾ Abonnement : comment est calculé son prix ?

Ce prix mensuel est calculé à partir de votre abonnement annuel sur la base d'un mois de 30 jours et arrondi au centime d'euro le plus proche. L'abonnement est facturé en fonction du nombre de jours réels facturés. Exemple : sur la base d'un abonnement de 190 EUR HT / an vous paierez en janvier (31 jours) 190 EUR x 31 / 365 = 16,14 EUR HT

⁽³⁾ Détail sur Consommation Obligations

La consommation, pour le calcul du montant dû pour les obligations, est votre consommation globale sur la période considérée, définie grâce aux index (cf. lignes « Consommation Fourniture » ou lignes « Consommation Acheminement »).

⁽⁴⁾ Contributions et Taxes liées à l'énergie

- La CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) s'applique au gaz naturel et à l'Électricité. Il s'agit d'une taxe collectée par les Fournisseurs d'énergie et reversée à la Caisse Nationale des Industries Électriques et Gazières.

- La contribution aux charges de service public de l'Électricité est reversée à la caisse des Dépôts et Consignations.

- Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel (TICGN) : Collectée par les Fournisseurs de gaz naturel pour le compte de l'Etat, elle s'applique depuis le 01/04/2014 aux consommations de gaz naturel des particuliers. Le montant de cette taxe est obtenu par division du montant PCI (Pouvoir Calorifique Inférieur) par un coefficient légal de 1,11 donnant ainsi le PCS (Pouvoir Calorifique Supérieur) applicable au Gaz.

Origine 2022 de l'électricité (mix résiduel EEX) :

72,86% nucléaire, 5,59% renouvelables, 21,54% fossile.

Retrouvez par ailleurs les informations relatives à l'origine de l'électricité produite pour notre offre globale d'électricité et les Indicateurs d'impact environnemental sur la page

<https://particuliers.Engie.fr/pourquoi-choisir-Engie/conseils-transition-energetique/conseils-energies-renouvelables/energie-renouvelable-enr.html> du site www.gazpasserelle.Engie.fr.

Informations et Droits

Informations

Retrouvez toutes les informations sur nos tarifs et nos services d'économies d'énergie sur particuliers.Engie.fr

Réclamation ou litige

En cas de réclamation, vous pouvez contacter votre Service Clients par téléphone (Numéro Cristal : 0 969 324 324 - appel non surtaxé), via votre espace client (particuliers.Engie.fr) ou par courrier (ENGIE Service Clients TSA 97495 - 76934 ROUEN Cedex 09).

Si les voies de recours internes ont été épuisées, vous pouvez soumettre le différend au Médiateur pour ENGIE, soit par internet www.mediateur-Engie.com/contact, soit par simple lettre à ENGIE - COURRIER DU MEDIATEUR, TSA 27601 - 59973 TOURCOING CEDEX. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n° 59252 75443 PARIS Cedex 09 ou www.energie-mediateur.fr.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur : www.energie-info.fr ou au **0 800 112 212** (appel gratuit depuis un poste fixe).

Informations Gouvernementales - Violences Femmes Info :



NUMÉROS
D'URGENCE
17 **114**

DUPPLI